

Editorial

Algorithme d'enfer au collège

Jérôme Canard

(Paru dans Le Canard enchaîné N°5086 – avril 2018)

Avant-propos. - Nous remercions Le Canard enchaîné pour cette autorisation de publier comme partie éditoriale de notre bulletin ces quelques « remarques algorithmiques » pas très universelles. C'est un clin d'oeil aux trois numéros de l'année 2019 dont les articles sont de Louis Nolin, grand ami historique d'Edmond Bianco et spécialiste, entre autre, des algorithmes universels qui permettent de définir les concepts fondamentaux des langages de programmation. Il n'était pas rare de voir Louis Nolin lire le Palmipède avec son cigare de toujours. (N.D.L.R.)

---0---

Les 625 000 ÉLÈVES – et les parents – occupés, ces jours-ci, à préparer le passage de la classe de troisième au lycée ont mis un nom sur leur grogne et leurs angoisses (pétitions et plaintes collectives) : Affelnet. Ce programme informatique, décidant du nom du futur lycée, combine les données logiques – les huit vœux formulés par les demandeurs – à des critères mystérieux.

La circulaire « Modalités et procédures d'affectation des élèves dans les lycées 2018-2019 » (102 pages !), destinée aux directeurs de collège, que « Le Canard » a consultée présente en effet de troublantes bizarreries.

Les critères utilisés pour affecter les élèves varient d'une académie à l'autre. A Paris, par exemple, les résultats scolaires et les données géographiques sont pris en compte. Mais pas à Limoges ou à Versailles, où seul joue le lieu d'habitation ! « *Le critère géographique reste le principal*, plaide Jean-Marc Huart, le directeur général de l'enseignement scolaire. *Chaque académie peut adopter l'algorithme à sa réalité locale...* »

Avec parfois des résultats absurdes : le collège parisien Lamartine, situé à la limite des IX^e et X^e, accueille des enfants des deux arrondissements. Manque de pot à cause du découpage de Paris par Affelnet en quatre zones, les collégiens de Lamartine originaire du X^e – qui ne sont pas « zonés » comme ceux du IX^e – n'ont aucune chance d'accéder... au Lycée Lamartine.

Nota bene

Autre cachotterie de l'Educnat ? Lorsque les notes de troisième sont prises en compte (c'est le cas notamment à Paris, à Créteil, etc.), l'algorithme d'Affelnet opère un curieux bidouillage. D'abord, il « harmonise » les notes de chaque élève dans chaque discipline pour en « *atténuer les effets (...) trop généreux ou trop sévères* ». Un 15,1 sur 20 est ainsi remonté à 16 et un 18,5 descendu au même niveau, là où un 14,9 se transforme en 13 ! Ensuite, il « harmonise » ces résultats à l'échelle de l'académie.

« *Les parents ne sont absolument pas informés de ce double lissage des notes* », peste Elise Lemaire, de la FCPE Paris. Et de citer « *des élèves arrivés ex aequo via Affelnet* » et se retrouvant départagés par ce critère hautement scientifique : l'heure de saisie des données par le responsable du collège ! Va falloir être gentil avec Mme la Principale ...

Heureusement, un responsable du ministère explique « *le système est extrêmement bordé et transparent* ».

Voilà qui crève les yeux !